



**Association pour la défense de l'environnement et la
promotion de Fort Bloqué – A.E.P. -**

BP 13 - Ploemeur Cédex –

courriel: aepfb@wanadoo.fr – Site : www.aep-fortbloque.info

Fort Bloqué le 3 novembre 2006

Le Président de l'AEP Fort Bloqué

à

**Monsieur Loic Le Meur
Conseiller Général, Maire de Ploemeur
Ploemeur**

Monsieur,

Les résidents de Fort Bloqué et leur Association ont pris bonne note des explications et éclaircissements que vous-mêmes et votre adjoint leur avez fournis lors de la réunion de quartier du 3 octobre dernier. Nous avons aussi, grâce à M. Champeaux, pu prendre connaissance des projets de piste cyclo-famille en traverse de notre quartier et de l'aménagement du Boulevard de l'Océan. Nous vous en remercions même si nous aurions souhaité disposer de cette information plus tôt afin de pouvoir vous transmettre, en temps voulu et surtout avant la prise de décision finale, nos propres observations ou propositions .

Nous avons de même constaté que vous avez fait accélérer les travaux d'enlèvement des deux conduites qui, dans l'anse près de l'ex-vivier, provoquaient la retenue des goémons et occasionnaient des odeurs nauséabondes difficiles à supporter par les riverains. Depuis cette intervention, la plage a repris un état normal et on n'observe plus de retenue importante de goémons. Souhaitons qu'ainsi ce problème soit réglé de façon définitive.

Concernant le bassin de retenue et les espaces paysagers attendant au lotissement Cupressus 2, dont vous avez annoncé un retard dans la réalisation imputable au Bureau d'Etudes concerné et une livraison pour Juillet 2007, nous souhaiterions attirer votre attention sur les problèmes posés.

Nous avons visité cette zone la semaine dernière, après une période de fortes pluies, et avons constaté que l'eau pluviale s'écoulait très difficilement et formait des mares importantes et dangereuses pour les riverains. L'humidité des sols ne pourra qu'être néfaste pour les nouvelles constructions. Il semblerait d'ailleurs qu'un engin de TP soit déjà intervenu aux abords des maisons pour faciliter partiellement cette évacuation.

Ces zones ne sont absolument pas entretenues. La végétation dense et humide ne peut que faciliter l'apparition d'animaux tels que les rats qui se multiplient actuellement, sans oublier les moustiques. Serait-il possible d'obliger les propriétaires ou les responsables de ces terrains en friche, et qui plus est situés en zone urbanisée, à les entretenir ? Coté « environnement », l'état de ces terrains parfaitement visibles à l'entrée de Fort Bloqué ne donnent pas une bonne image de notre quartier et de la commune elle-même !

Aussi, nous souhaiterions que vos services puissent intervenir d'une part pour accélérer la réalisation des travaux prévus dans le cadre de ce lotissement (juillet 2007, c'est encore loin !) et d'autre part pour faire nettoyer ces terrains.

Nous vous signalons par ailleurs que nous avons pris contact avec votre adjoint chargé de l'urbanisme pour obtenir certaines informations demandées par les résidents de l'Allée des Corvettes en ce qui concerne le projet de construction d'habitations dans cette rue.(lettre du 02/11/06)

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'AEP

Jean Pierre Loas

***Siège social : 1a, Allée des Corvettes – Fort Bloqué – Ploemeur – 56270
Jean-pierre.loas@wanadoo.fr***

